

## Lunettes-masque de protection en PVC



**102FEA**  
Lunettes masque



**102FEB**  
Ecran facial

### Description

- Grâce à ses caractéristiques techniques, les lunettes-masque de protection en PVC s'avèrent particulièrement adaptées pour tous les principaux travaux nécessitant une protection contre les risques mécaniques et projections de liquides à savoir : industrie, atelier mécanique, décapage, industrie automobile, agriculture, exploitation forestière, rénovation de façades, travail en carrière, menuiserie, entretien des espaces verts, peinture, laboratoire...
- La forme arrondie permet de s'adapter parfaitement aux contours de tous les visages pour un confort accru et moins de fatigue au travail.
- Le large bord accentue la sensation de confort et de qualité.
- Elles possèdent un écran panoramique avec large champ de vision, un pont nasal confortable et le cadre opalescent protège de la réflexion de la lumière.
- La lanière élastique est facilement réglable grâce à une boucle plastique.
- L'écran facial (réf. **102FEB**) compatible avec ses lunettes-masque est facile à monter ou à démonter pour former une protection complète de type pare-visage.
- En fixant simplement l'écran facial sur les lunettes-masque, l'équipement ainsi constitué fournit la même protection qu'un écran facial avec les avantages supplémentaires d'être plus léger et d'offrir une plus grande protection des yeux en raison de l'étanchéité assurée par le masque.

### Caractéristiques techniques

- **Composition** : - Réf. **102FEA** : Lunette-masque de protection (non aérée) ;  
- Réf. **102FEB** : écran de protection facial.
- **Matériaux** : - Monture : P.V.C souple et confortable ;  
- Oculaire : polycarbonate incolore. ;  
- Bande élastique réglable ;  
- Boucle de réglage : en plastique ;  
- Ecran de protection complémentaire : en polycarbonate incolore.
- **Résistance** : Protection UV, anti-buée et anti-rayures.
- **Dimensions** : - L 185.25 x H 87.34 mm  
- Epaisseur oculaire : 2.30 mm.
- **Poids** : - Lunettes-masque : 110 g ;  
- Ecran facial : 60 g.
- **Conformité** : Cet équipement de protection oculaire a été testé suivant les normes européennes : EN166 : 2001 (spécifications). - EN170 : 2002 (filtres de protection contre les ultraviolets). Il est conforme à la Directive Européenne 89/686/CEE relative aux Equipements de Protection Individuelle (EPI) pour une protection contre les risques intermédiaires. Attestation d'Examen CE de type (AET) délivrée par INSPEC, organisme notifié n°0194.



<b>Protection mécanique</b>	Symbole BT	Résistant contre les impacts à moyenne énergie de particules lancées à grande vitesse (correspond à l'impact d'une bille d'acier de diamètre de 6 mm et ayant une masse minimale de 0.86g lancée à 120 m/s) à des températures extrêmes.
<b>Qualité optique</b>	Symbole I	Classe 1 (travaux continus)
<b>Domaines d'utilisation</b>	Symboles 3 4 5	Liquides (gouttelettes). Grosses particules de poussières (poussière ayant une grosseur de particules > 5mm). Gaz, vapeurs, gouttelettes vaporisées, fumée et poussière ayant une grosseur de particules < 5µm
<b>Numéro d'échelon (EN170)</b>	Symbole 2C-1.2	Perception des couleurs : peut être altérée. (sauf marqué 2C). Applications spécifiques : à utiliser avec des sources qui émettent un rayonnement ultraviolet prédominant aux longueurs d'ondes < 313 nm et lorsque l'éblouissement n'est pas un facteur important. Cela s'applique aux rayonnements U.V.C et à la plupart des U.V.B <sup>b</sup> ). Source spécifique : Lampes à vapeur de mercure à basse pression, telles que celles utilisées pour stimuler la fluorescence ou les « lumières noires », les lampes actiniques et germicides. <sup>b</sup> U.V.B:280 nm à 315 nm et U.V.C: 100 nm à 280 nm.